



**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de  
la Ville de Montréal-Est du 17 novembre 2021 à 19 h 00  
tenue au Centre récréatif Édouard-Rivet  
situé au 11111, rue Notre-Dame Est**

**Présence (s) :**

madame Anne- St-Laurent mairesse  
monsieur le conseiller Jean-Paul Dahm - district 1  
monsieur le conseiller Yan Major - district 2  
monsieur le conseiller Michel Bélisle - district 3  
monsieur le conseiller Mario Bordeleau - district 4  
monsieur le conseiller Denis Marcil - district 5  
monsieur le conseiller Robert Schloesser - district 6

**Absence (s) :**

**Sont également présents :**

Madame Louise Chartrand, directrice générale  
Me Roch Sergerie, avocat et greffier  
Monsieur Hugues Chantal, directeur des travaux publics

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

1.

La mairesse, madame Anne St-Laurent, ayant constaté le quorum, ouvre la séance à 19 h 10.

---

*À moins d'indication contraire, la mairesse se prévaut de son droit de ne pas voter : la mention « adoptée à l'unanimité » signifie alors qu'il s'agit des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.*

**PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR**

2.

Début : 19 h 10    Fin : 19 h 11

En raison des mesures imposées en vertu du décret 1020-2020 du 30 septembre 2020 tel que modifié par l'arrêté 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux, les citoyens pouvaient faire parvenir leurs questions pour qu'elles soient portées à l'attention du conseil.

Aucune question n'a été posée.

**ORDRE DU JOUR**

3.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2021  
202111-268**

3.1

Il est proposé par monsieur le conseiller le conseiller Yan Major,  
Appuyé par monsieur le conseiller Mario Bordeleau

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 novembre 2021 tel que ci-après reproduit :

1.        **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2.        **PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR**
3.        **ORDRE DU JOUR**

- 3.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 novembre 2021
- 4. PROCÈS-VERBAL**
- 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 octobre 2021 et de la séance extraordinaire du 7 octobre 2021 à 19 h 00
- 5. DÉPÔT DE DOCUMENTS**
- 5.1 Rapport de la trésorière sur les dépenses autorisées en vertu du règlement 77-2018 - Règlement sur l'administration des finances
- 6. RAPPORT DES SERVICES**
- 6.1 Fixation des dates des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2022
- 6.2 Dérogation mineure pour l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 251 208 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, sis au 10 150, rue Notre-Dame
- 6.3 Nomination de monsieur le conseiller Yan Major à titre de maire suppléant pour la période du 18 novembre 2021 au 16 mars 2022
- 6.4 Quittance dans le dossier Aviva, Compagnie d'assurance du Canada c. Ville de Montréal-Est relatif aux travaux réalisés dans le cadre du projet TPST-2016-09-C pour la reconstruction d'une partie de l'avenue Marien (entre les rues Dorchester et Prince-Albert) et de la rue Victoria (entre l'avenue Marien et l'arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-Aux-Trembles)
- 6.5 Demande d'exemption de taxes – Maison L'échelon
- 6.6 Directives à la Mairesse relatives aux sujets des prochaines séances du conseil d'agglomération
- 7. RÈGLEMENT**
- 7.1 Avis de motion - Règlement sur les taxes et les compensations pour l'année 2022
- 8. CONTRAT**
- 8.1 Aucun
- 9. PERSONNEL**
- 9.1 Rapport du mouvement de personnel
- 10. AIDE À DES ORGANISMES PUBLICS**
- 10.1 Don à la Maison Dalauze pour venir en aide à des femmes et des enfants victimes de violence
- 10.2 Contribution financière de 5 000 \$ pour l'organisme Action Secours Vie d'Espoir pour la guignolée 2021
- 11. DIVERS**
- 11.1 Aucun
- 12. AFFAIRE NOUVELLE**
- 12.1 Aucun
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL DES CITOYENNES ET DES CITOYENS**
- 14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PROCÈS-VERBAL** 4.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2021 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2021 À 19 H 00**

**202111-269** 4.1

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bélisle,  
Appuyé par monsieur le conseiller Yan Major

Et résolu

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 octobre 2021 et de la séance extraordinaire du 7 octobre 2021 à 19 h 00.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**DÉPÔT DE DOCUMENTS** 5.

**RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE SUR LES DÉPENSES AUTORISÉES EN VERTU DU RÈGLEMENT 77-2018 - RÈGLEMENT SUR L'ADMINISTRATION DES FINANCES** 5.1

La trésorière dépose son rapport sur les dépenses autorisées en vertu du règlement 77-2018 – Règlement sur l'administration des finances au 2021-11-17.

**RAPPORT DES SERVICES** 6.

**FIXATION DES DATES DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2022**

**202111-270** 6.1

Considérant qu'il y a lieu de fixer les dates de la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal.

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Marcil,  
Appuyé par monsieur le conseiller Mario Bordeleau

Et résolu

D'approuver le calendrier des séances du Conseil municipal pour l'année 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**DÉROGATION MINEURE POUR L'IMMEUBLE CONNU ET DÉSIGNÉ COMME ÉTANT LE LOT 1 251 208 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL, SIS AU 10 150, RUE NOTRE-DAME**

**202111-271** 6.2

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme relative à la demande de dérogation(s) mineure(s) pour l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 251 208 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, sis au 10 150, rue Notre-Dame.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Dahm,  
Appuyé par monsieur le conseiller Denis Marcil

Et résolu

D'accorder la dérogation mineure suivante pour l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 251 208 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, sis au 10 150, rue Notre-Dame, soit :

- De permettre l'implantation d'un abri temporaire en cour avant visible de la rue.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**NOMINATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER YAN MAJOR À TITRE DE MAIRE SUPPLÉANT POUR LA PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE 2021 AU 16 MARS 2022**

**202111-272** 6.3

Considérant l'article 9 du règlement R14-102-1 – *Règlement concernant la régie interne du conseil de la Ville de Montréal-Est* à l'effet que le Conseil doit nommer un maire suppléant tous les 4 mois.

Considérant qu'il y a lieu de nommer un maire suppléant pour la période du 18 novembre 2021 au 16 mars 2022.

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Marcil,  
Appuyé par monsieur le conseiller Robert Schloesser

Et résolu

De nommer monsieur le conseiller Yan Major à titre de maire suppléant pour la période du 18 novembre 2021 au 16 mars 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**QUITTANCE DANS LE DOSSIER AVIVA, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA C. VILLE DE MONTRÉAL-EST RELATIF AUX TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DU PROJET TPST-2016-09-C POUR LA RECONSTRUCTION D'UNE PARTIE DE L'AVENUE**

**MARIEN (ENTRE LES RUES DORCHESTER ET PRINCE-ALBERT) ET DE LA RUE VICTORIA (ENTRE L'AVENUE MARIEN ET L'ARRONDISSEMENT RIVIÈRE-DES-PRAIRIES/POINTE-AUX-TREMBLES)**

**202111-273** 6.4

Considérant l'entente intervenue entre la Ville de Montréal-Est et la Compagnie d'assurance Aviva relative au projet TPST-2016-09-C pour la reconstruction d'une partie de l'avenue Marien (entre les rues Dorchester et Prince-Albert) et de la rue Victoria (entre l'avenue Marien et l'arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-Aux-Trembles).

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Marcil,  
Appuyé par monsieur le conseiller Mario Bordeleau

Et résolu

D'approuver la quittance proposée par les avocats des parties et d'autoriser la mairesse et le greffier à la signer au nom de la Ville de Montréal-Est.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**DEMANDE D'EXEMPTION DE TAXES – MAISON L'ÉCHELON**

**202111-274** 6.5

Considérant que la Commission municipale du Québec évalue si la Maison L'Échelon se qualifie toujours à titre d'organisme pouvant bénéficier d'une exemption de taxes.

Considérant que la Maison L'Échelon a pour mission d'aider, de diverses façons, les personnes handicapées mentalement.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Dahm,  
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

D'appuyer la demande de confirmation de la reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières de la Maison L'Échelon.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**DIRECTIVES À LA MAIRESSE RELATIVES AUX SUJETS DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

**202111-275** 6.6

Considérant que la Mairesse demande au Conseil de lui donner des directives quant aux sujets à l'ordre du jour des prochaines séances du Conseil d'agglomération, notamment quant à l'approbation des contrats identifiés comme étant de la compétence de l'agglomération, ces directives devant rester en vigueur jusqu'à ce que le Conseil les modifie ou que la Mairesse en demande la modification.

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Bordeleau,  
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

De mandater la Mairesse ou son représentant pour défendre les intérêts de la Ville au meilleur de son jugement et, en particulier, de se renseigner quant à la légitimité de toute affectation de dépenses d'agglomération, notamment en ce qui a trait à la nature de ces dépenses et la répartition de leurs coûts entre les municipalités liées, et de voter en faveur de telles affectations seulement si et dans la mesure où elles peuvent être considérées comme légitimes.

Que cette résolution s'applique à toute séance à venir du Conseil d'agglomération.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÈGLEMENT** 7.

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT SUR LES TAXES ET LES COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2022**

**202111-276** 7.1

Monsieur le conseiller Mario Bordeleau donne un avis de motion à l'effet que sera adopté lors d'une prochaine séance du conseil le Règlement sur les taxes et les compensations pour l'année 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PERSONNEL 9.**

**RAPPORT DU MOUVEMENT DE PERSONNEL 9.1**  
**202111-277**

Considérant qu'il y a lieu d'informer le conseil des mouvements de personnel.  
Considérant la recommandation de la Direction des ressources humaines.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Dahm,  
Appuyé par monsieur le conseiller Mario Bordeleau

Et résolu

De prendre note de la démission de l'employé # 254.  
D'entériner la terminaison du contrat de employé # 265.  
De prendre note des embauches faites par la directrice générale conformément à son pouvoir d'embauche qui lui est délégué en vertu du Règlement sur l'administration des finances (77-2018).

**AIDE À DES ORGANISMES PUBLICS 10.**

**DON À LA MAISON DALAUZE POUR VENIR EN AIDE À DES FEMMES ET DES ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE 10.1**  
**202111-278**

Considérant l'augmentation du nombre de demandes d'hébergement.

Considérant les besoins grandissants de cet organisme.

Considérant les conditions vécues par les bénéficiaires, exacerbées par la pandémie.

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Schloesser,  
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

De donner 1 000 \$ à la Maison Dalauze Inc. - Centre d'hébergement afin de soutenir leurs actions auprès des femmes et des enfants bénéficiaires des services de cet organisme.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE 5 000 \$ POUR L'ORGANISME ACTION SECOURS VIE D'ESPOIR POUR LA GUIGNOLÉE 2021 10.2**  
**202111-279**

Considérant que la Ville de Montréal-Est est un gouvernement de proximité dont l'une des missions est de veiller à offrir une bonne qualité de vie à ses citoyens.

Considérant que la Ville de Montréal-Est reconnaît l'enjeu de défavorisation sur son territoire.

Considérant que l'organisme Action Secours Vie d'Espoir est la seule organisation sur le territoire de Montréal-Est à offrir un service de banque alimentaire.

Considérant que l'organisme vient en aide à plus de 100 résidents de Montréal-Est dans le besoin durant la période des Fêtes.

Considérant que la Ville de Montréal-Est est sensible à la situation précaire de certains de ses citoyens et qu'elle souhaite offrir un baume à ces familles durant le temps des Fêtes.

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Marcil,  
Appuyé par monsieur le conseiller Mario Bordeleau

Et résolu

De donner 5 000 \$ à l'organisme Action Secours Vie d'Espoir afin de soutenir ses actions dans le cadre de la guignolée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL DES CITOYENNES ET DES CITOYENS**

13.

Début : 19 h 20    Fin : 19 h 40

En raison des mesures imposées en vertu du décret 1020-2020 du 30 septembre 2020 tel que modifié par l'arrêté 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux, les citoyens pouvaient faire parvenir leurs questions pour qu'elles soient portées à l'attention du conseil.

Des questions et interventions ont été reçues ou posées par les citoyens suivants durant la séance :

- Madame Diane Blais
- Monsieur Jean-Guy Audet
- Madame Yvan Marsan
- Monsieur Minor
- Monsieur Lebel
- Madame Duval
- Madame Josée Favreau
- Monsieur Robert Labelle

## **LEVÉE DE LA SÉANCE**

14.

**202111-280**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bélisle,  
Appuyé par monsieur le conseiller Denis Marcil

Et résolu

De lever la séance à 19 h 41.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

ANNE ST-LAURENT  
Mairesse

---

ROCH SERGERIE, avocat  
Greffier